8.7 Critères pour une médiation culturelle essentiellement transformatrice

Principaux objectifs pour la médiation dans l'institution culturelle:

- L'institution veut utiliser la médiation culturelle pour étendre ses fonctions: elle veut aller au-delà de la simple exposition ou mise en scène pour devenir un espace collaboratif de production et d'action.
- Elle souhaite se mettre en valeur comme un lieu qui s'engage activement dans la réflexion sur les questions de société.
- Elle souhaite initier des collaborations avec les réseaux locaux pour participer activement au développement de son environnement et s'y positionner comme l'une des protagonistes.

Structure

Conditions-cadre institutionnelles pour ce qui concerne l'infrastructure, l'organisation et le personnel, les ressources financières et matérielles:

- Le personnel de médiation fait partie des effectifs fixes de l'institution, afin de pouvoir développer des projets sur le long terme et participer à la transformation de l'institution. Il dispose des compétences thématiques, artistiques et pédagogiques requises (formation et/ou expérience reconnue) et d'une expérience dans le domaine de la collaboration avec des partenaires externes.
- Le salaire des médiateurs_trices culturel_le_s correspond à celui d'autres profils professionnels qui ont le même niveau de complexité au sein de l'institution.
- Il existe un *budget* adéquat et fixe, au moins à moyen terme, pour réaliser des collaborations.
- Les espaces internes sont favorables aux projets; dans l'institution, l'on est prêt à accepter une utilisation flexible de l'espace et à mettre des salles à la disposition des partenaires de projets. Par ailleurs, la médiation agit avec la même cohérence dans les espaces extérieurs à l'institution.
- L'organisation, la coordination et l'utilisation des ressources sont décidées en accord avec les partenaires de collaboration.
- Le temps disponible pour la planification et le bilan de l'offre est suffisant.
 L'une et l'autre s'effectuent en collaboration avec les partenaires de projets.
- L'information circule sans accroc entre la médiation et les autres secteurs de l'institution ainsi qu'entre l'institution et les partenaires de projets.
- La structure de l'institution offre la possibilité de réfléchir aux processus avec l'ensemble des personnes impliquées dans l'institution ainsi qu'avec les partenaires de projets.
- La structure de l'institution offre la possibilité de poursuivre la collaboration.



Processus

Qualité pédagogique, professionnelle, organisationnelle et, éventuellement, artistique de la conception et de la réalisation:

- Le déroulement organisationnel de l'offre est conçu en collaboration avec les partenaires.
- Le concept du projet est également développé en accord avec les partenaires de collaboration.
- Le langage de la médiation est expressément choisi pour instaurer
 la confiance et des rapports d'égal à égal entre les personnes impliquées.
- Le contenu de la médiation allie les intérêts des partenaires aux intérêts et aux ressources de l'institution. Un contenu reflète toujours les dynamiques de pouvoir, et il est le résultat de négociations entre des intérêts divergents, en présence dans le projet lui-même.
- La médiatrice ou le médiateur se distingue par sa capacité de communication réflexive: il ou elle est conscient_e que l'institution a une position de pouvoir, et il ou elle l'analyse avec les partenaires du projet. Il ou elle accepte de partager la responsabilité avec les partenaires du projet, de prendre des risques et d'adapter la planification en fonction du déroulement du projet.

Résultats

Résultats et effets par rapport aux objectifs formulés:

- La médiatrice ou le médiateur est très satisfait_e de son travail.
- Les expériences faites dans le projet sont utilisées pour développer l'institution et ses collaborations.
- Toutes les personnes impliquées à l'intérieur et à l'extérieur de l'institution sont très satisfaites de la collaboration; les éventuels conflits peuvent être résolus et utilisés pour la poursuite de la collaboration.
- De nouveaux formats et de nouvelles logiques d'action apparaissent, qui s'imposent et s'intègrent dans l'image que l'institution se fait d'elle-même.
- Ces changements sont perçus et discutés publiquement, ce qui conduit de nouveaux groupes d'intérêts à contacter l'institution.
- La documentation du projet est élaborée avec les partenaires de projet.
 Elle se distingue par un niveau de réflexion élevé et recourt elle aussi,
 le cas échéant, à des moyens d'expression artistiques. Elle peut être utilisée pour renforcer le profil de l'institution, mais aussi celui des partenaires de collaboration.
- D'éventuelles conclusions artistiques se distinguent par leur densité, leur cohérence esthétique et discursive et par des connaissances fondées, reflétant l'état actuel du domaine artistique concerné. Elles sont présentées comme faisant partie de la production de l'institution.